

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE, LE PARCELLAIRE ET L'APPROBATION DU PROJET D'OUVRAGE

D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION ÉLECTRIQUE DE 90/20 KV

COMMUNE DE FONDETTES

Il sera procédé à une enquête publique unique portant sur la déclaration d'utilité publique, le parcellaire et l'approbation du projet d'ouvrage, d'un projet de construction d'un poste de transformation électrique de 90/20 kV sur la commune de Fondettes.

Le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public, **du lundi 14 décembre 2015 à 9h au samedi 23 janvier 2016 à 12h**, aux jours et heures d'ouverture au public à la mairie de Fondettes.

Monsieur Michel HERVE, retraité de l'éducation nationale, et Monsieur Hubert FOUQUET, géomètre en retraite, sont respectivement désignés en qualité de commissaire enquêteur titulaire et suppléant pour mener l'enquête publique unique.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire : <http://www.indre-et-loire.gouv.fr/>

Les observations pourront être directement consignées sur le registre d'enquête unique ouvert à cet effet, ou être adressées par écrit à M. Michel HERVE, commissaire-enquêteur, à la mairie de Fondettes

Elles pourront également être adressées par message électronique à l'adresse suivante :
pref-ep-transformateur-90-20kv-fondettes@indre-et-loire.gouv.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Fondettes :

mercredi 6 janvier 2016 de **14h30** à **17h30** ;

lundi 11 janvier 2016 de **13h30** à **16h30** ;

samedi 23 janvier 2016 de **9h** à **12h**.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de christophe.varga@erdf.fr (04 70 03 55 86)

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et en mairie de Fondettes, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.